



Préparer sa retraite...

.... calculer sa pension

DOSSIER À RETOURNER À :
Syndicat des Enseignants - UNSA — Dossier retraite

NOM et ADRESSE d'usage

.....

.....

Téléphone

Pour les femmes mariées, nom patronymique (de jeune fille) - mention obligatoire pour une intervention auprès du service des pensions (" La Baule ").

Établissement d'exercice

.....

Date de naissance :

Date envisagée pour la mise à la retraite :

Date envisagée pour le versement de la pension :

NB - L'entrée en jouissance de la pension peut être différente de la mise à la retraite (jouissance différée)

Ce dossier doit permettre un calcul aussi exact que possible du montant de votre pension. Les calculs se font **au jour près**. Soyez précis(e) dans les indications de dates. Attention ! Il s'agit d'un dossier syndical qui ne peut **en aucun cas** se substituer au dossier officiel de retraite de l'Administration.

Situation administrative

Corps (instituteur, certifié, PLP, pr. EPS, CPE,...)

Grade et/ou classe (cl. normale, hors cl., cl. except.)

Échelon Indice nouv. majoré

Date de passage à cet échelon

cf. bulletin de paie

Évolutions de carrière. *Si, au cours de votre carrière, vous avez changé une ou plusieurs fois de corps, précisez-le (vérification des services actifs).*

Corps :

Date de stagiarisation date de titularisation

Corps :

Date de stagiarisation date de titularisation

Recrutement :

“Séjour” dans un centre de formation École normale d’instituteurs, CRFPEGC, IPES, ENS, ENNA, IUFM :

..... entrée le sortie le

..... entrée le sortie le

Pour les professeurs d’enseignement technique ou technologique, préciser la date et la nature du concours (interne/externe), ainsi que la durée d’activité professionnelle exigée :

.....

Départ à la retraite

L’âge normal du versement de la pension est 60 ans. Il peut être avancé à 55 ans en cas de services actifs (15 ans). La pension peut être versée immédiatement en cas d’invalidité ou, pour les femmes fonctionnaires, si elles sont mères de 3 enfants (ou élevés pendant 9 ans) ou mères d’un enfant handicapé à 80% âgé de plus d’un an ou épouses d’un conjoint incapable d’exercer sa profession.

Précisez votre situation si vous pensez relever d’un des cas précités ouvrant droit à jouissance de la pension avant l’âge de 60 ans.

.....

Etes-vous actuellement en CLD, en CLM ?

Si oui, précisez la date de fin de congé :

Précisez la durée de ces congés :

Situation familiale

Célibataire

Marié(e)

Divorcé(e)

Enfants à charge

Nom, prénom	Date de Naiss.	Période pendant laquelle ils ont été à charge	Lien (enfant légitime, du conjoint, accueilli, adopté...)

Situation militaire

Service national..... NON OUI du au

Maintien sous les drapeaux. NON OUI du au

Campagnes militaires :elles sont précisées sur l'état des services. Si vous ne possédez pas ce document qui sera à fournir au moment de la constitution du dossier officiel, donnez copie des indications portées sur votre livret militaire.

Demi-campagne du..... au

du..... au

Campagne simple du..... au

du..... au

Campagne double du..... au

Services aériens et marins (précisez sur une feuille jointe)

Services accomplis hors d'Europe

Préciser les périodes où vous étiez "auxiliaire" ou "titulaire". Ne pas comptabiliser les périodes passées en Europe (congrés administratifs, vacances, etc.)

Pays	Situation (Tit. ou Aux.)	du au

